Conseil national
de l'information statistique

Commission
« Entreprises et stratégies de marché »

Réunion du 7 octobre 2021

Fiche descriptive pour une demande d'avis d'opportunité

Enquête Pratiques culturales légumes 2022 (PK Légumes 2022)

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête Pratiques culturales légumes 2022 (PK Légumes 2022)

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Entièrement défini par un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Entreprise
Champ statistique couvert	L’enquête PK Légumes 2022 concerne les exploitations cultivant les légumes suivants : carotte (code NAF 01.13.41) , choux (code NAF 01.13.12), fraise (code NAF 01.25.13), melon (code NAF 01.13.29), poireau (code NAF 01.13.44), salade (code NAF 01.13.14), tomate (code NAF 01.13.34). Ces cultures étaient déjà enquêtées en 2013 et 2018. L’introduction des oignons (code NAF 01.13.43) est à l’étude.
Champ géographique	L'enquête PK Légumes 2022 est prévue dans les principales régions productrices par culture, en métropole et dans les DOM lorsqu'ils sont concernés.

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête sur les pratiques culturales en légumes en 2022
URL de consultation du questionnaire	
Objectifs	L’enquête a pour objectif de décrire et de caractériser les pratiques culturales et d’exploitation des agriculteurs produisant des légumes. Les données collectées sont notamment utilisées pour établir des indicateurs agri-environnementaux, contribuant à mesurer l’usage des produits phytopharmaceutiques en agriculture.
Thèmes du (ou des) questionnaires	Le questionnaire est articulé autour de plusieurs thématiques :

	– mode de conduite de la parcelle (culture de plein air ou sous abris, en pleine terre ou hors-sol), – données générales sur l'exploitation : activité dominante, superficies, engagement dans une démarche visant à réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques, analyse de terre, – données sur la parcelle : gestion des abris et thermie, superficie, environnement et typologie (cours d'eau, drainage, bande enherbée, sol, ZNT), itinéraire technique : précédents culturaux, préparation du sol, semis, fertilisation, lutte contre les ennemis des cultures, rendement, enregistrement des pratiques, usage des produits phytopharmaceutiques sur l'ensemble de l'exploitation : raisonnement des pratiques visant à réduire le recours aux produits phytopharmaceutiques, type et réglages du pulvérisateur, maniement et protection de l'utilisateur.
Historique	Les enquêtes sur les pratiques culturales des agriculteurs constituent un outil majeur d'évaluation et de suivi des pratiques agricoles ayant un impact potentiel sur l'environnement. En 2001, ces enquêtes n'étaient faites que dans le domaine des grandes cultures et des prairies. En 2006, une enquête viticulture a été réalisée pour la première fois pour compléter l'enquête quinquennale sur les grandes cultures et les prairies. Afin de permettre un suivi des pratiques sur un champ plus large, les enquêtes « Pratiques culturales » ont été progressivement étendues aux cultures fruitières (en 2012) et légumières (en 2013). Lancé à la fin des années 2000, le plan d'action Ecophyto du ministère en charge de l'agriculture, qui vise à réduire et améliorer l'utilisation des pesticides, prévoit la réalisation d'enquêtes sur les pratiques agricoles et notamment la reconduction des enquêtes périodiques sur les grandes cultures et la viticulture tous les 5 ans, le développement de nouvelles enquêtes, à la même fréquence, dans les secteurs de l'arboriculture et des cultures légumières y compris dans les DOM. L'enquête PK Légumes 2022 fait suite à l'enquête portant sur les pratiques culturales de 2013, ainsi qu'à l'enquête allégée sur les pratiques phytosanitaires en 2018.
Faits marquants précédentes éditions	La précédente enquête, qui portait sur les pratiques phytosanitaires en légumes en 2018, s'est déroulée d'octobre 2018 à mai 2019. A l'issue de la collecte, environ 7 360 parcelles ont été enquêtées sur un échantillon d'environ 9 800. L'enquête s'est déroulée sans difficultés majeures sur le terrain. 25 % des parcelles n'ont pas pu être enquêtées soit parce que la parcelle n'appartenait pas au champ de l'enquête (espèce non présente),

	soit suite à un refus de répondre (0,4 %). Des premiers résultats nationaux ont été publiés en septembre 2020 dans un Chiffres et Données portant sur le nombre de traitements et l'IFT (indicateur de fréquence de traitement).
Concertation	Un comité des utilisateurs regroupant des représentants des services régionaux qui réaliseront l'enquête, des ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, d'établissements publics, des instituts techniques agricoles, des instituts de recherche et des organisations professionnelles agricoles a été constitué pour examiner le questionnaire de l'enquête et échanger sur les utilisations des données. Il sera réuni en distanciel fin septembre 2021. Il sera sollicité ponctuellement par mail si besoin.
Origine de la demande	Cette enquête permet de répondre aux besoins de suivi du plan Ecophyto piloté par la Direction générale de l'alimentation du ministère en charge de l'agriculture et d'alimenter le débat public s'agissant des pratiques culturales et traitements phytosanitaires en légumes. Elle permet également de répondre au règlement (CE) n°1185/2009 relatif aux statistiques sur les pesticides. Enfin, elle fournit de nombreuses données mobilisables par les chercheurs travaillant sur ces domaines.
Place dans un dispositif statistique	Il n'existe pas d'autres sources disponibles actuellement sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en légumes, qui couvre l'ensemble du territoire concerné par cette enquête. Cette enquête fait partie des enquêtes « Pratiques culturales » du SSP, qui suivent l'évolution des pratiques des agriculteurs dans les filières suivantes : grandes cultures, prairies, viticulture, arboriculture et production de légumes. Chaque filière est enquêtée tous les 4 à 5 ans.
Extensions géographiques	Néant
Utilisateurs	Les utilisateurs finaux des données collectées sont : – les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, – les instituts de recherche (Inrae, autre) – instituts techniques (CTIFL, autre..). Les données relatives à l'utilisation des pesticides sont par ailleurs

	transmises à Eurostat.

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	L’enquête portera sur la campagne 2022 : la collecte aura lieu de novembre 2022 à mai 2023 afin de couvrir la diversité des périodes de culture légumière.
Mode de collecte	L’enquête est réalisée en face-à-face chez l’exploitant avec saisie directe sur ordinateur (système Capi).
Comitologie	En plus du comité des utilisateurs réuni une fois en amont de l’enquête, des comités de projets et de suivi sont réunis très régulièrement tout au long de la préparation de l’enquête pour faire des points d’avancement et valider les différentes étapes. Enfin, un comité de pilotage regroupant notamment les financeurs de l’enquête se réunit annuellement pour valider le calendrier des enquêtes Pratiques culturales et faire évoluer si besoin le dispositif.
Contraintes pour l’enquêté	L’enregistrement des pratiques culturales est largement répandu. L’enquêté dispose des données nécessaires à l’enquête. La partie la plus délicate du questionnaire est la description des interventions phytosanitaires sur la parcelle, qui peuvent être plus ou moins nombreuses. Dans les cas les plus complexes, le renseignement du questionnaire peut dépasser une heure. Un courrier est adressé aux exploitants par les services régionaux pour les informer de la visite d’un enquêteur et leur permettre de rassembler les informations nécessaires. Un projet visant à mobiliser les données saisies par les exploitants dans leurs outils de gestion parcellaire est en cours d’élaboration, afin d’alléger cette charge d’enquête à terme et de compléter les données collectées par enquête.
Coût de l'enquête	Moyens humains : 1 responsable d’enquête avec un appui pour la préparation de l’outil de collecte (1 ETP niveau A, 1 ETP niveau B), des gestionnaires en région pendant la phase de collecte (environ 11 ETP durant la phase de collecte). Nombre d’enquêteurs : environ 250. Moyens financiers : budget d’environ 1,05 millions € prévu avec un cofinancement par l’Office français pour la biodiversité (OFB) et le ministère en charge de l’agriculture dont

	environ 780 000 € pour la collecte.
Organisme collecteur	La collecte sera réalisée par des enquêteurs encadrés par les services régionaux d'information statistique et économique (Srise) implantés au sein des directions régionales de l'agriculture et de l'alimentation du ministère en charge de l'agriculture
Plan de sondage	Les parcelles enquêtées seront tirées dans le fichier issu du recensement de l'agriculture 2020, qui constitue une base de sondage à jour des producteurs de légumes. Pour chacun des légumes enquêtés, un échantillon sera tiré à partir de l'univers des exploitations produisant ce légume.
Taille de l'échantillon	11000

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Service de la statistique et de la prospective (SSP)
Autres services producteurs	
Partenariat	
Date prévisionnelle de la première publication	T3 2024 (Chiffres et Données sur les IFT et nombres de traitements)